VILLE DE PESSAC

La Plateforme des services au public

La Plateforme des services au public, Maison du droit et de la médiation offre aux personnes confrontées à des difficultés administratives et juridiques, des possibilités d'accéder à leurs droits et d'être aidés dans leurs démarches, grâce à un accueil quotidien, une aide aux démarches en ligne et à des services spécialisés.

La Plateforme des services au public - maison du droit et de la médiation

La Plateforme des services au public - maison du droit et de la médiation,**est installée dans le quartier de Saige, dans un local** de 102 m² situé au du rez-de-chaussée d'un bâtiment de la résidence le Suffren (rue des Hortensias, derrière la pharmacie du centre commercial).

Une plateforme au service des habitants

Labelisée « France services » par l'État depuis le 1er janvier 2020, la Plateforme des services au public - maison du droit et de la médiation offre gratuitement aux personnes confrontées aux difficultés administratives et juridiques; des possibilités d'accéder à leurs droits et d'être aidées dans leurs démarches.
Ainsi la Plateforme propose un accueil juridique et administratif, des permanences spécialisées assurées par un réseau d'une quinzaine de partenaires, et des actions d'information et de sensibilisation.

Des accueils sont assurés tous les jours sans rendez-vous pour l'aide aux démarches juridiques et administratives. Depuis janvier 2024, un accompagnement aux démarches numériques est également proposé par une conseillère numérique France Services.

Des services spécialisés sont également proposés sur rendez-vous dans le cadre de permanences assurées par un réseau de partenaires :

- Pour mieux connaitre et défendre ses droits : des juristes spécialisés (droit du travail, droit pénal), un notaire, évaluation budgétaire, le délégué du Défenseur des droits ;
- Pour rechercher des solutions amiables dans des conflits du quotidien entre particuliers via la médiation citoyenne (lire encadré), avec une administration via le délégué du Défenseur des droits, avec un organisme privé via le conciliateur de justice ou dans le cadre familial via la médiation familiale et le conseil conjugal ;
- Pour trouver une écoute : la Maison de Simone pour les femmes victimes de violences conjugales, une psychologue pour les jeunes de 12 à 25 ans.

La Plateforme réalise également des actions de sensibilisation dans les établissements scolaires, auprès des parents, des accueils de loisirs, des salariés et bénévoles des centres sociaux sur des thèmes juridiques ou d'actualité : le climat scolaire (harcèlement, racket, violences…), les réseaux sociaux, le monde judiciaire, l'égalité, les notions de préjugés/stéréotypes, discriminations et laïcité.

Les services de la Plateforme en détail

- Des accueils tous les jours sans rendez-vous
- Des services spécialisés sur rendez-vous
- La médiation citoyenne

INFOS PRATIQUES

Horaires et accès :

- La Plateforme se situe résidence Le Suffren 11 allée des tulipes. Entrée du public par la rue des hortensias.L' accès en bus se fait via les lignes 34 (arrêts : les tulipes ou serpent) et 77 (arrêt : les tulipes).
- Accueil physique : Lundi de 14h à 18h, mardi et mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, jeudi et vendredi de 14h à 17h.
- Accueil téléphonique : lundi de 14h à 18h et du mardi au vendredi de 14h à 17h.

CONTACT

Plateforme des services au public, Maison du droit et de la médiation

05 56 15 25 60
Courriel

Place de la Ve République
33604 Pessac Cedex

courriera@mairie-pessac.fr

05 57 93 63 63

Lundi : 13h30-19h
Mardi au vendredi : 8h30-17h
Samedi : 9h-12h (de 9h à 11h : uniquement les dépôts de dossier carte d'identité ou passeport, sur rendez-vous. / De 11h à 12h : uniquement les remises de passeports et cartes d'identité)

SUIVEZ-NOUS